

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

L'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal tiendra une **assemblée publique de consultation** quant à l'objet et aux conséquences du **projet de résolution approuvant un projet particulier (PPCMOI) sur le lot 2 409 431** site de l'ancienne usine Honeywell située au 200-250 boulevard Marcel-Laurin, adopté le 14 mars 2017. Cette assemblée aura lieu le **29 mars 2017**, à 19 h, à la salle du Conseil de la mairie d'arrondissement située au 777, boul. Marcel-Laurin, Saint-Laurent.

Le projet de résolution approuvant le projet particulier vise à autoriser la construction d'un projet comprenant des habitations et des commerces de proximité, selon les principes d'une aire POD et TOD, sur le lot 2 409 431 au cadastre du Québec, site de l'ancienne usine Honeywell située au 200-250 boulevard Marcel-Laurin; en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA10-08-5)

Ce projet déroge au règlement sur le lotissement numéro RCA08-08-0002, notamment aux dispositions régissant les voies de circulation et les dimensions des îlots, ainsi qu'au règlement sur le zonage numéro RCA08-08-0001, notamment aux normes régissant l'usage, la structure de bâtiment, la largeur minimale de façade, la hauteur maximale, le coefficient d'occupation du sol maximal, les marges minimales avant, arrière et latérales, le stationnement et les normes d'affichage.

Ces dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire et affectent la zone H15-127 délimitée approximativement à l'est, par l'emprise ferroviaire du CN; à l'ouest, par la ligne latérale est de la propriété sise au 300, boulevard Marcel-Laurin; au nord, par le boulevard Marcel-Laurin et au sud, par les lignes arrières des propriétés sises aux 221, 227, 231, 237, 241, 287, 291 et 297 de la rue Tait et de la propriété sise aux 1888 et 1900 rue Bourdon. Une demande peut provenir de la zone H15-127 et de toutes les zones contiguës à celle-ci.

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement (ou un autre membre du Conseil d'arrondissement désigné) expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à leur sujet.

Ce projet résolution ainsi que l'extrait du plan illustrant les zones concernées sont disponibles pour consultation au Bureau du citoyen, aux heures ordinaires de bureau.

Montréal, le 15 mars 2017

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du conseil d'arrondissement

**PUBLIC NOTICE
PUBLIC CONSULTATION MEETING**

The Borough of Saint-Laurent of the Ville de Montréal will hold a public consultation meeting in regards to the object and the consequences of the adoption of a resolution on a particular project on **lot 2 409 431**, located at 200-250 boulevard Marcel-Laurin, adopted on March 14, 2017. This consultation meeting will be held on **March 29, 2017**, at 7 p.m., at the Council Room located at 777, boulevard Marcel-Laurin, in Saint-Laurent.

The object of the particular project is to authorize the construction of a dwellings and enterprises project with POD and TOD standards, on, lot 2 409 431, located at 200-250 boulevard Marcel-Laurin; in conformity with by-law RCA10-08-5 on particular projects of construction, modification or occupancy of a building.

The project derogates to by-law RCA08-08-0002 on subdivision, concerning the provisions on traffic lanes and dimension of the islets, and to by-law RCA08-08-0001 on zoning, concerning the provisions on use, building structure, minimal front width, maximal height, maximal floor space index, minimal front, back and lateral setbacks, parking and display.

These provisions are likely to need public approval by referendum and affect zone H15-127, approximately delimited to the east, by the CN railway, to the west, by the east lateral line of the property located at 300, boulevard Marcel-Laurin; to the north, by boulevard Marcel-Laurin and to the south, by the rear lines of the properties located at 221, 227, 231, 237, 241, 287, 291 and 297, rue Tait and of the properties located at 1888 and 1900, rue Bourdon. A request may come from zone H15-127 and all the adjacent zones.

During this public meeting, the Mayor of the Borough, (or another Council Member designated), will explain this resolution and the consequences of its adoption and will listen to any person who intend to express themselves on this subject.

This resolution is available for consultation at the Citizens' Office, during regular office hours.

Montreal, March 15, 2017

Isabelle Bastien, lawyer
Secretary of the Borough Council